



CONSEIL D'ECOLE N°1/ 2015-2016

Vendredi 6 novembre 2015 à 18h

Ecole ILL et RIED
36 rue des héros
67610 LA WANTZENAU

Direction, Mme Giovanna Amstoutz

Personnes présentes au conseil :

Enseignants : AMSTOUTZ Giovanna, BERTIN Joëlle, CARRAYROU Marie-Noëlle, HANTZSCHE Marie-Christine, HOFFMANN Anne, LUDWIG Jean-Philippe, OHL Laure, RIDOIN Marie-Christine, SAINTY Denis, SCHMITT Cindy, WATTEBLED Maïté, WEBER Régine, WEISGERBER Anne, WENDEL Nathalie.

Excusés : PATOOR Colette, ROSER Marine, SPEICH Jérôme, VERINAUD Nathalie.

Parents délégués : BLOCK Caroline, BOHNER Anne, BURGARD Sabrina, CASPAR-SANDER Anne, HABAY Isabelle, HUMMEL Julie, JACQUENET Aline, KITTEL Nathalie, LYAUTEY Aurélie, ONFRAY Sophie, PENNER Céline. Excusée : SCHULER Estelle.

Parents suppléants invités avec voix consultative

Représentants de la commune : M. DEPYL, maire

Excusées : Mme MACHWATE Agnès, conseillère municipale, Mme STENGER Myriam, première adjointe

Invitée : Mme DUHAA, responsable des Nouvelles Activités Périscolaires

Ordre du jour

- 1- Nomination d'un secrétaire de séance
- 2- Intervention de M. Patrick DEPYL, Maire de La Wantzenau
- 3- Présentation des membres du Conseil
- 4- Rappel du rôle des représentants des parents
- 5- Bilan des élections
- 6- Présentation du bilan de la coopérative
- 7- Présentation des projets en cours financés par la kermesse
- 8- Questions des représentants des parents à la municipalité : Mme Duhaa et Mme Steinger
- 9- Projets des classes : présentation de la direction et présentation de Mme Bertin de la classe transplantée du cycle 3 bilingue
- 10- Divers Direction : communication entre les familles et l'école

1) Mme Carrayrou s'est portée volontaire comme secrétaire de séance.

2) **Intervention du Maire, M. DEPYL : Projet de la nouvelle école**

Le maire annonce que le conseil municipal a décidé de la construction de nouvelles écoles à La Wantzenau. Une étude financière a été réalisée et montre que le coût de la rénovation et de la modernisation des anciennes écoles s'élèverait à environ de 6,7 millions d'euros. La réalisation d'un nouveau complexe (maternelle + élémentaire) s'élèverait à 8,2 millions d'euros. Au regard des contraintes de travaux sur site et des réglementations (actuelles et à venir), le maire annonce que le choix de la construction apparaît plus intéressante.

Les futures écoles devraient être construites à proximité des équipements sportifs actuels ce qui améliorera le confort des enfants. Les terrains sont acquis. Une première réunion préparatoire se tiendra le lundi 9 novembre. Elle réunira un groupe de travail formé des représentants de la Mairie, de la communauté éducative et des parents d'élèves (des 2 associations). Elle permettra le recueil des besoins et des usages des futurs espaces qui seront par la suite soumis aux architectes. Une anticipation est nécessaire tant sur le plan pédagogique (notamment numérique) que sur le plan de la mutualisation des espaces bâtis.

Les appels d'offre seront lancés au début de l'année 2016. Le maire estime que ce projet pourrait être achevé pour la rentrée 2018 ou bien celle de 2019.

La mairie ne prévoit pas de grands travaux dans les anciennes écoles pendant la conception de la nouvelle école sauf pour la sécurité et d'éventuels travaux de régulation d'énergie.

La mairie s'engage à poursuivre l'attribution du budget moyen de 70 000 euros pour l'entretien et le fonctionnement de l'école Ill et Ried.

3) Présentation rapide des membres du Conseil

Compte-tenu du temps pris par le maire pour la présentation du projet de la future école, cette présentation est reportée au deuxième conseil d'école.

4) Rappel du rôle des représentants des parents

- Les attributions du Conseil d'école sont précisées dans l'art. D411-2 du Code de l'Education.
- En pratique : le Conseil d'école permet aux parents (par l'intermédiaire des représentants élus), aux enseignants et à l'équipe municipale

- de se rencontrer une fois par trimestre afin d'échanger sur des points comme le règlement de l'école, le projet d'école, l'organisation du temps scolaire, la présentation des divers projets pédagogiques de l'année, de l'hygiène, de la sécurité, des activités périscolaires, de l'utilisation des locaux, de la gestion financière de l'école.

- d'exprimer des avis sous la forme d'un vote (à main levée ou anonyme).

Chaque conseil d'école donne lieu à un compte-rendu accessible à tous et diffusé par la commune sur le site internet. Les versions papiers restent disponibles en affichage de chaque côté de l'école.

- Le rôle et les devoirs des parents délégués est rappelé par Mme AMSTOUTZ.
 1. Ils représentent tous les parents et pas seulement ceux de la classe de leur enfant
 2. Ils sont porte-parole
 3. Ils font circuler l'information dans les deux sens en étant vigilant aux informations données
 4. Ils ont un devoir de réserve
 5. Ils ne sont pas dans une posture de jugement, mais peuvent être amenés à avoir un rôle de médiation
 6. Ils coopèrent avec l'école avec une attitude positive et respectueuse
 7. Etre représentant signifie rendre service aux acteurs de l'école : parents, enseignants et surtout enfants.

5) Bilan des élections de parents d'élèves d'octobre 2015

Nombre d'inscrits : 467 parents

Nombres de votes : 249

Nombre de votes blancs ou nuls : 23

Nombre de suffrages exprimés : 226

Taux participation : 53,32%

Sièges pourvus : 12/12

	Suffrages obtenus	Sièges attribués	Nombre de parents suppléants
LIPE	101	5	5
Liste libre	125	7	4

6) Présentation du bilan de la coopérative scolaire :

Mme RIDOIN présente le bilan préparé par Mme VERINAUD, responsable de la coopérative scolaire de l'école depuis de nombreuses années que nous remercions pour son travail.

Les activités d'une école ne peuvent se faire qu'avec une coopérative scolaire. Il s'agit d'un compte spécifique alimenté par la participation volontaire des parents, des versements exceptionnels (fête d'école) et des subventions de la mairie ou du rectorat, des remboursements des parents pour les sorties scolaires...

Les montants de la coopérative scolaire (16€ pour un enfant, 28 € pour deux enfants et 32€ pour trois enfants scolarisés dans l'école) restent stables depuis quelques années. Cet argent permet de payer :

- la cotisation à l'OCCE qui s'élève à 2,20€ par enfant (OCCE 1,95€, assurance 0,25€)
- les cotisations USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire) qui sont de 5€ par enfant et qui sont nécessaires dans le cadre de l'organisation de rencontres sportives USEP.
- le financement de certains projets, sorties, matériel divers

Bilan année 2014-2015:

Participation des familles : 3793,60€ - 605,65€ (assurance et cotisation OCCE) = 3187,95€

Bénéfice de la kermesse : 3500€ environ

Subventions du rectorat pour sorties en Allemagne ou en lien avec la langue allemande: 1220 €

Subventions de la Commune pour les frais de déplacement: 6 €/enfant pour 1 sortie dans l'année

7) Projets financés par la kermesse :

Le matériel pour les jeux de cour (environ 900€) a été commandé et livré. Il a été vérifié et sera mis en usage prochainement, après avoir été trié et réparti dans les deux cours.

Les jeux dans la cour évitent les courses poursuite qui sont source d'accidents et permettent d'avoir un moment convivial autour d'activités structurées.

Les jeux comprennent des jeux d'adresse (assiettes chinoises, bilboquets), d'équilibre (acrobatie 4 roues), mais aussi de lancer (ballons, disques volant, indiaka) et, à la demande des enfants, des jeux d'échecs et dames. La liste n'est pas exhaustive.

La kermesse de juin 2015 a aussi financé un petit renouvellement du matériel de sport (environ 250 €) : malle de jonglage, disques et ballons, cross, rubans, foulards et chasubles.

8) Questions des parents à la municipalité :

- Bilan sur les NAP: Les parents notent que le mode d'inscriptions est compliqué. A quand la possibilité de les faire par Internet ?

- Intervention de **Mme DUHAA** pour les NAP

Les NAP fonctionnent cette année sur un trimestre complet avec 15 min supplémentaires pour les enfants de 15h15 à 16h30. Cela a permis d'améliorer les activités nécessitant un déplacement. 200 enfants participent sur le 1^{er} trimestre. Les activités sont moins nombreuses que l'année dernière. Au 2^{ème} trimestre, une activité va se rajouter : création de films en 3D ainsi qu'une activité théâtre le lundi. L'inscription pour le 2^{ème} trimestre se déroulera dans la salle Fil d'eau début décembre. L'informatisation des inscriptions sera testée au 3^{ème} trimestre. A l'école Ill et Ried en 2014-2015, la participation s'est élevée à 74%. Ce premier trimestre, elle atteint 68% (et il restait 50 places disponibles).

- En l'absence de Mme Stenger **Mme AMSTOUTZ**, sur la base des entretiens avec M. Georg, 2^{ième} adjoint au maire, répond à une partie des questions posées par les parents à la municipalité :

Les travaux

En 2016, sera voté l'achat de mobilier et la suppression des supports d'affichage en liège qui ne sont plus aux normes de sécurité. La photocopieuse sera changée éventuellement. La connexion internet est nouvelle côté Ill en salle des maîtres et dans les classes (où il n'y a pas d'ordinateur). Il serait souhaitable d'avoir des ordinateurs portables.

Côté Ill, un vidéoprojecteur est mutualisé dans les 4 classes.

Côté Ried, un vidéoprojecteur est mis en place dans le CM2 bilingue mais il n'est pas fixé.

Globalement dans l'école, la connexion internet n'est pas effective dans les classes, sauf dans la salle 7 équipée d'un Tableau Blanc Interactif depuis 4 ans. La connexion n'est pas permanente néanmoins dans cette salle.

Le ménage : un nouveau contrat qui prévoit que le ménage approfondi soit fait pendant tous les congés et non seulement pendant les grandes vacances a été annoncé. Il semblerait que pendant les derniers congés en effet le ménage approfondi a eu lieu. Les extérieurs ont été nettoyés (préau notamment). Pour les toilettes, le ménage n'est fait qu'une seule fois par jour.

9) Projets des classes pour l'année

Diverses sorties sont prévues cette année.

Sorties sportives

Cycles piscine et patinoire cycle2, Cirque, Rencontres sportives organisées par l'Usep

Sorties culturelles

Bibliothèque : Toutes les classes sont accueillies à raison d'une séance tous les 15 jours à la bibliothèque municipale. Les élèves bénéficient d'un prêt d'un livre (album, roman, BD) et d'éventuelles activités (une conteuse intervient notamment par demi-groupe au niveau des petites classes).

Musée Tomi Ungerer, Musée archéologique, Musée des Beaux-arts, Musée d'Art Moderne et contemporain, Ecole et cinéma, Rencontre chantante : Wir wollen singen, classe découverte de 3 jours dans l'Ain avec la rencontre de correspondants et la visite culturelle de la ville de Lyon.

Sorties scientifiques

Jardin partagé (1e visite faite en octobre), Vaisseau, Apiculture (visite + fabrication de miel), Musée du pain, conférence liée à la projection du film "Jungle d'eau douce " au Fil d'eau le 24 novembre, sortie à la maison de l'Oûtre-forêt à Kutzenhausen (au deuxième trimestre),

Liaison CM2-6^{ème} au Collège André Malraux de La Wantzenau (participation au concours "Maths sans frontières junior").

10) Divers

Communications familles-école : du bon usage du cahier de liaison

Le cahier de liaison (qui doit être vérifié tous les jours) est un outil de communication. La directrice de l'école rappelle aux parents que ce cahier n'est pas un support pour écrire des mots longs (un message de plus de 4 lignes n'a pas sa place dans ce cahier). Il paraît plus judicieux de prendre rendez-vous avec l'enseignant pour communiquer.

Certains parents ont écrit des mots dont la lecture est source d'ambiguïté et d'incompréhension. Les parents d'élèves proposent de formuler un petit mot en ce sens pour favoriser la coopération parents enseignants.

Parents accompagnateurs

L'absence de parents accompagnateurs avec agrément (oubli, empêchement avec appel de dernière minute) oblige l'école à prendre la décision d'annuler l'activité. Les parents avec agrément (piscine, patinoire...) sont peu nombreux.

Projet d'école

Ce nouveau projet sera présenté ultérieurement car des corrections ont été demandées et la validation auprès de l'inspection de la circonscription de Strasbourg 7 est encore en cours.

Les prochains Conseils d'école se dérouleront le vendredi 18 mars et le vendredi 17 juin à 18h00.

Clôture du conseil d'école à 19h30.

Secrétaire de séance
Mme CARRAYOU Marie-Noëlle

Directrice de l'école III et Ried
Mme AMSTOUTZ Giovanna

